



Mont-de-Marsan, le 16 juillet 2014

Communiqué de presse

Elections municipales à Peyrehorade : installation d'une délégation spéciale chargée d'administrer la commune

Le jugement du tribunal administratif annulant le scrutin municipal dans la commune de Peyrehorade étant devenu définitif, une délégation spéciale, chargée d'administrer la commune, a été nommée par arrêté préfectoral.

Cette délégation est constituée de :

- Monsieur Christian GUEYDAN, Préfet honoraire,
- Madame Geneviève MORICEAU, Inspectrice divisionnaire des finances publiques,
- Monsieur Michel DOISNE, Lieutenant de gendarmerie en retraite.

Elle sera installée dans ses fonctions par Monsieur Christian JACOB, Sous-Préfet de Dax, le jeudi 17 juillet 2014 à 10 heures à la mairie de Peyrehorade. Ses pouvoirs seront limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente. Ses fonctions expireront de plein droit dès que le conseil municipal aura été reconstitué.

Contact Presse : Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82
marion.dourthe@landes.gouv.fr